

TETANEUTRAL.NET

05 33 00 33 36

En quelques mots

- Accès internet à très haut débit, non filtré, disponible en milieu urbain comme en zones blanches,
- Association à but non lucratif constituée exclusivement de bénévoles,
- Abonnement à prix coûtant, les comptes de l'association sont publics et publiés,
- Des interlocuteurs locaux, disponibles en cas de problème,
- Un réseau sans fil maillé, utilisant de faibles puissances.

L'association et son fonctionnement

Un opérateur à but non lucratif

Tetaneutral.net est un opérateur internet déclaré, sous la forme d'une association à but non lucratif.

L'ensemble des membres sont bénévoles, interviennent sur leur temps libre et les comptes sont publics.

En tant qu'adhérent, vous pouvez influencer l'ensemble des décisions.

La force d'une association

Contrairement aux opérateurs commerciaux, le but d'une association n'est pas de générer des bénéfices au profit d'actionnaires, tous les fonds sont intégralement réinvestis dans l'intérêt des adhérents.

Quand de nouvelles personnes rejoignent l'association, ses capacités financières augmentent. Les membres ont alors le choix entre améliorer la qualité des services ou réduire le tarif de l'abonnement mensuel.

Des interlocuteurs locaux

Vous en avez assez des plateaux d'appels délocalisés et des réponses incohérentes ?

Ce sont les membres actifs locaux qui vous aident à résoudre vos problèmes, dans la mesure de leur disponibilités.

Pas de filtrage et d'espionnage

Nous pensons qu'internet doit être neutre et non filtré et c'est ce que nous proposons. À titre d'exemple, fini les vidéos (Youtube...) qui saccadent à cause de guerres commerciales qui ne vous regardent pas.

De plus, par choix éthique, l'association n'espionne pas les connexions de ses adhérents, elle répond simplement à l'obligation légale de fournir les coordonnées d'un adhérent en cas de réquisition judiciaire.

La technologie

Un réseau maillé

Chaque membre de l'association est connecté par le biais d'une parabole ou d'une antenne placée sur le toit de son logement. Les puissances utilisées sont très faibles car les liaisons sont de faible distance : chaque adhérent est susceptible de pouvoir aider un autre adhérent à se connecter au réseau.

En d'autres termes, le réseau de l'association est un grand maillage entre tous les adhérents. Plus d'adhérents rejoignent l'association, plus le réseau s'étend.

Disponible même en zone blanche

La couverture des zones isolées n'intéresse pas les opérateurs commerciaux : les investissements sont trop importants et pas assez rentables. Par sa logique non lucrative, l'association est capable d'amener l'internet à haut débit dans la majorité de ces zones.

A très haut débit

Chaque membre contribue au paiement d'une « grosse canalisation » par laquelle arrive internet très haut débit.

La vitesse des connexions peut ainsi atteindre jusqu'à 100 Mégas, en envoi comme en réception.

De plus, l'association n'impose aucune limitation sur le volume de données téléchargé tous les mois.

Avec ou sans ligne téléphonique

L'accès au réseau de l'association ne nécessite pas de ligne téléphonique France Télécom. Vous n'êtes donc pas obligé de conserver votre abonnement à 16 € / mois. Des opérateurs, indépendants de l'association, vous proposent également de conserver votre numéro de téléphone fixe et de disposer d'un forfait illimité à partir de 1,18 € TTC / mois.

Comparatif des technologies

	Tetaneutral.net	ADSL	WiMax	Satellite
Vitesse maximale	100 Mégas	~20 Mégas	~ 2 Mégas	20 Mégas
Latence (ping vers Paris)	~ 50 ms	~ 50 ms	~ 150 ms	~ 800 ms
Téléchargement limités	Non	Non	Non	Oui
Téléphone illimité	Possible			Qualité médiocre
Télévision	Via satellite	Via internet ou sat.	Via satellite	Via satellite

Le prix

Adhésion à l'association : 20 € TTC / an (montant conseillé mais libre)

Abonnement : 25 € TTC / mois

Location du matériel : 3 € TTC / mois (ou possibilité d'achat du matériel)

Le montant de l'adhésion à l'association est conseillé mais libre, vous pouvez verser plus ou moins de 20 €, en fonction de vos moyens. Un récepteur et un routeur wifi sont inclus dans le montant de la location. En cas de panne le matériel est changé dans la limite d'une fois tous les 2 ans. Cette prestation est optionnelle et vous pouvez acheter le matériel chez le fournisseur de votre choix.